

Remarques de Scott Tessier, C-TNLOHE, pour le forum sur l'environnement extracôtier de Terre-Neuve-et-Labrador, 8 mars 2022

- Merci Rob et une bonne Journée internationale de la femme à tout le monde.
- Je tiens également à remercier les organisateurs du forum, nos présentateurs et tous les participants d'aujourd'hui et de demain.
- Merci tout particulièrement à nos homologues de l'organisme de réglementation australien, qui ont été très aimables en acceptant de présenter leur point de vue et qui représentent une ressource précieuse pour le C-TNLOHE et les organisations comme la nôtre dans le monde entier.
- Nous venons de confier la présidence de l'International Regulators Forum à l'Australie. C'est un partenaire précieux.
- Même si nous sommes évidemment tous saisis par ce qui se passe en Ukraine, et que nos pensées vont aux Ukrainiens, nous avons un programme fort intéressant pour les deux prochains jours.
- Les sources d'énergie responsables et fiables sont extrêmement importantes. L'invasion de l'Ukraine a jeté un nouvel éclairage sur l'important débat en cours concernant la place du pétrole et du gaz canadiens dans le bouquet énergétique à l'échelle mondiale, aujourd'hui et à l'avenir.
- Ces dernières années, l'exploration et la production pétrolières sont devenues de plus en plus politisées et parfois scandaleusement polarisées, et il semble que le pétrole et le gaz ne soient jamais bien loin de l'actualité mondiale.
- Depuis plus de 35 ans, le C-TNLOHE réglemente les activités extracôtières dans l'intérêt du public – une notion parfois compliquée avec de nombreux avis qui nous parviennent, dont certains sont opposés aux yeux de nos différents intervenants.
- Nous agissons dans un cadre législatif, réglementaire et politique établi par les gouvernements fédéral et provincial, car nous sommes le produit et l'agent de la gestion conjointe de la zone extracôtière Canada-Terre-Neuve-et-Labrador.
- Comme la démocratie et le Canada lui-même, la gestion conjointe peut parfois être désordonnée. Les gouvernements ne sont pas toujours totalement alignés sur ce que l'intérêt public exige. L'Accord atlantique a été établi et continue d'exister pour cette même raison.
- Bien que nous, en tant qu'organisme de réglementation, soyons indépendants et agissions sans lien de dépendance avec les deux gouvernements, les décisions dans des domaines tels que le régime foncier et

les plans de développement nécessitent une ratification ministérielle.

- Il en va de même pour l'évaluation environnementale, comme nous l'avons vu récemment à la une des journaux, et comme c'est le cas depuis de nombreuses années.
- Les meilleurs organismes de réglementation recensent les problèmes difficiles et collaborent avec les autres pour tenter de les résoudre. Les moins bons, quant à eux, créent des politiques ou agissent sans les autorisations appropriées, ou refusent de reconnaître les réalités du cadre d'autorisation, qui est composé des gouvernements et du public au nom desquels nous agissons sur le plan de la réglementation.
- Aujourd'hui, il y a beaucoup de problèmes difficiles sur lesquels nous devons tous travailler. Même au-delà de la crise en Ukraine, notre société est confrontée à pas moins de trois problèmes primordiaux, interdépendants et extrêmement importants : la réponse à la pandémie et la reprise après celle-ci, un approvisionnement énergétique fiable et responsable, et le changement climatique.
- Chacun d'entre eux est intimidant en soi. Mais ils ne sont pas isolés les uns des autres et constituent des éléments indéniables et fondamentaux de l'intérêt public actuel.
- Le secteur pétrolier extracôtier local a répondu de manière admirable aux défis posés par la COVID-19, en maintenant la production et en poursuivant l'exploration de manière sûre et respectueuse de l'environnement, tout en répondant aux attentes et aux exigences (et très souvent en les dépassant) de nos impressionnantes autorités de santé publique afin de protéger les travailleurs en mer.
- Et je suis très fier des efforts déployés par les membres du personnel du C-TNLOHE, qui ont admirablement réussi à assumer la double responsabilité d'assurer leur propre sécurité et celle de leurs familles, et de garantir une surveillance réglementaire efficace des opérations en mer tout au long de la pandémie.
- Par conséquent, la production de notre zone extracôtière n'a pas été considérablement affectée par la COVID-19. Il y a certes eu des perturbations, des retards et des reports, mais il est important de reconnaître que près de 200 millions de barils de pétrole ont été produits à partir de la zone extracôtière en toute sécurité depuis le début de la pandémie, en plus de campagnes de forage en mer multiples, de programmes d'acquisition de données sismiques et d'autres activités.
- Cependant, la fiabilité ne se limite plus à éviter les perturbations et les défaillances opérationnelles qui menacent l'exploration, la production et les résultats.
- Dans notre zone extracôtière, nous avons vu de multiples événements en 2018 et 2019 liés à des rejets non autorisés ou à des incidents de sécurité. Ces événements ont eu des répercussions directes et immédiates sur la fiabilité, ainsi que sur la confiance du public, et ont obligé les exploitants individuels

et le secteur à déployer des efforts concertés pour s'améliorer, ce qui a été fait, mais nous ne devons jamais perdre de vue la nécessité de l'excellence opérationnelle.

- Aujourd'hui, la fiabilité ne se limite pas à faire tourner les trépons et à faire couler le pétrole, et va même au-delà de la sécurité et de la protection de l'environnement, qui sont au cœur de toutes les opérations.
- La fiabilité est de plus en plus liée à la responsabilité. Dans notre zone extracôtière, la responsabilité signifie depuis de nombreuses années le respect des personnes qui vivent de l'océan et de ses ressources, et la priorité accordée à ceux qui gagnent leur vie en soutenant l'exploration et la mise en valeur de nos ressources publiques à partir de notre communauté locale d'approvisionnement et de services.
- Ces impératifs sont bien sûr toujours d'actualité, mais aujourd'hui, un approvisionnement énergétique responsable implique également un engagement à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions et en s'engageant dans la transition vers des sources d'énergie renouvelable et à faible teneur en carbone.
- Cela signifie un engagement marqué avec les intervenants, comme ceux du secteur de la pêche, ainsi qu'avec les communautés autochtones, en appui à la protection de l'environnement et aux possibilités économiques qui contribuent à la réconciliation.
- Les conseils d'administration des sociétés pétrolières, les actionnaires et l'intérêt public sont alignés comme jamais auparavant en ce qui concerne la responsabilité des impératifs environnementaux, sociaux et de gouvernance. C'est une bonne chose pour les organismes de réglementation et pour l'intérêt public.
- Cela conduit à mettre l'accent sur la sécurité, la protection de l'environnement, la conformité, la transparence, l'engagement et l'innovation comme jamais auparavant dans les salles de conseil de St. John's, Calgary, Houston et ailleurs dans le monde.
- Cela permet également de renforcer la coopération et les partenariats avec le secteur de la pêche, la communauté locale d'approvisionnement et de services et les groupes autochtones.
- Sans parler du respect des droits de la personne, de la démocratie, de la souveraineté et de la paix.
- Et je pense que tout cela contribuera à souligner la différence entre les sources d'énergie souhaitables et indésirables, pendant que nous faisons enfin et collectivement de réels progrès dans la lutte contre le changement climatique grâce à la réduction des émissions, aux sources d'énergie à faible teneur en carbone et à la transition vers les énergies renouvelables.
- L'intérêt public au cours des 35 prochaines années sera probablement très différent de celui des

35 dernières années. Le forum de cette semaine fait partie d'un changement indéniable qui est en cours.

- J'ai hâte d'écouter, d'apprendre et de participer.
- Comme toujours, le C-TNLOHE s'engage à défendre l'intérêt public avant tout. Et nous sommes impatients de travailler avec vous tous pour aider Terre-Neuve-et-Labrador et le pays tout entier à résoudre nos problèmes difficiles.
- Merci encore. À vous, Rob.